



**MAIRIE
DE
LA FORCE
Dordogne**

La Force, le 8 novembre 2023

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 octobre 2023 – 18h30
Salle Lestrade-Mairie**

Compte rendu succinct

| Nombre de conseillers | | | L'an deux mille vingt-trois, le 24 octobre Le Conseil Municipal de la Commune de LA FORCE dûment convoqué, réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Serge PRADIER, le Maire, Date de convocation du Conseil Municipal : 17 octobre 2023 |
|-----------------------|----------|---------------------------------|--|
| En exercice | Présents | Qui ont pris part au vote | |
| 23 | 18 | 23 | |

Etaient présents : M. Serge PRADIER, Christine ROMAN, Didier ALLARD, Jérôme CHENE, Geneviève LASSEGUE LESFARGUES, Michel HOUDUSSE, Dorothée WALLART, Bernard GIBOUIN, Amandine GUINOT, Christelle DURO DION, Alain GENOT, Gérard JARRY, Catherine GUILLAUMEAU, Alain DURAND, Serge CALME
Céline BRACCO, Patricia DELBERT, Nicolas MONTAGNEY.

Pouvoirs : Muriel MARCON (pouvoir à Geneviève LASSEGUE LESFARGUES), Jean Charles GOUEDARD (pouvoir à G.Jarry), Serge DUPOIRIEUX (pouvoir à Catherine GUILLAUMEAU), Julien CONDEAU (pouvoir à Christelle DURO DION), Nathalie DESSENA (pouvoir à Christine ROMAN).

Absente :

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Alain DURAND

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 30 août 2023 à l'unanimité.

Lors de cette séance le conseil municipal s'est prononcé sur les délibérations suivantes :

I-DELIBERATIONS

1-Budget

| Délibération | Objet | Résultat du vote |
|--------------|--|-----------------------|
| 2023 055 | Subvention à l'association « Les cigales forcélaises » Les membres du Conseil Municipal ont | Adoptée à l'unanimité |

| | | |
|----------|---|-----------------------|
| | décidé d'allouer une subvention de 500 euros à cette association. | |
| 2023 056 | Subvention à la coopérative scolaire Les membres du Conseil municipal ont décidé d'allouer une subvention de 78.96 euros à cette association. | Adoptée à l'unanimité |

2- Affaires générales

| Délibération | Objet | Résultat du vote |
|---------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| 2023 057 | Adhésion à la SPA de Bergerac | Adoptée à l'unanimité |

3-Ressources Humaines

| Délibération | Objet | Résultat du vote |
|---------------------|--|-------------------------|
| 2023 058 | Recrutements pour des besoins occasionnels au pôle technique et au Pôle Administratif Pour les besoins de la collectivité, il s'agit d'autoriser le maire à recruter des agents à temps complet sur 2 pôles dont la délibération n'avait jamais été prise. | Adoptée à l'unanimité |
| 2023 059 | Recrutement d'emplois saisonniers / mise à jour n° 2 de la délibération de 2022 : Cette délibération a été mise à jour de manière à ce qu'elle s'applique tous les ans jusqu'à la fin du mandat du présent conseil municipal pour 3 emplois saisonniers. | Adoptée à l'unanimité |

4- Affaires scolaires

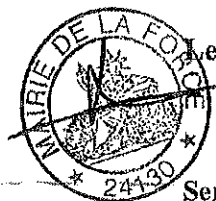
| Délibération | Objet | Résultat du vote |
|---------------------|--|-------------------------|
| 2023 060 | Approbation des règlements intérieurs et des tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire à partir du 1^{er} novembre 2023. | Adoptée à l'unanimité |
| 2023 061 | Mise en place de la tarification sociale : La tarification sociale correspond au dispositif de la cantine à 1.00€ pour les revenus les plus faibles, soit un quotient familial CAF en dessous de 1000€. Deux autres tranches de tarifs ont été mises en œuvre à | Adoptée à l'unanimité |

compter du 1^{er} novembre 2023.

5- Motion

| Motion | Objet | Résultat du vote |
|----------|--|--|
| 2023 062 | Motion de soutien au nouveau projet d'aménagement global du secteur de Beynac. Département de la Dordogne. | Adoptée à la majorité : Voies « pour » : 15 Voies « contre » : 8 |

Fin de la séance : 20h40



Le Maire,

Sergé PRADIER